

COMMUNIQUE

Un accident maritime fait deux victimes – Pas de pollution détectée

Deux membres d'équipage du remorqueur Sir Gaétan (SG) sont décédés à la suite d'un accident survenu hier, lundi 31 août à 19h40 au large de l'île d'Ambre.

Une barge non-motorisée, appartenant au groupe Taylor Smith, est entrée en collision avec le remorqueur, qui a coulé aussitôt après.

Le remorqueur SG avait à son bord environ 25 tonnes de diesel et 2 tonnes de lubrifiants. Le remorqueur a coulé avec son réservoir intact et, si besoin est, son contenu sera pompé une fois que la mer sera redevenue calme.

Aucun déversement d'hydrocarbures n'a été observé au cours d'une reconnaissance aérienne de la zone, effectuée en début d'après-midi, ce mardi, au moyen de l'avion Dornier. Des scaphandriers plongeront autour de l'épave pour des inspections minutieuses par la suite.

L'équipage au complet, du remorqueur, se composait de 8 membres. Deux d'entre eux sont toujours portés disparus tandis que quatre autres ont été secourus. Ils reçoivent des soins à l'Hôpital du Nord.

Les autorités ont dépêché des équipes pour soutenir chacune des familles des disparus.

Les recherches continuent avec d'autres bateaux et hélicoptères qui ont rejoint l'équipe initiale.

L'accident s'est produit par suite d'une circonstance que les enquêteurs s'efforceront d'établir. Les premiers renseignements indiquent, qu'en raison du mauvais temps, la barge non-motorisée a heurté le remorqueur de la MPA, formant un trou dans sa coque et endommageant son générateur d'électricité.

Le "Tug" avait pris en remorque la barge à Pointe d'Esny à 17h pour se diriger vers Port-Louis. Celle-ci transportait principalement des équipements utilisés pour les opérations de nettoyage dans le lagon du sud-est.

Une enquête a été ouverte par la police pour faire toute la lumière sur les circonstances exactes de cet accident tragique.

1 September 2020

Mauritius Ports Authority